



Flines-les-Râches, le 27 mai 2020

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DOUAI

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 24 mai 2020**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 24 mai 2020, suite à la convocation du 20 mai 2020, exceptionnellement en salle d'œuvres municipale afin de pouvoir respecter les règles de distanciation sociale liées au Covid-19.

**Présents** : MM. Annie Goupil, Annie Monnier, Jean-Paul Copin, Muriel Doudok, Simon Lesur, Dominique Verbrugge, Philippe Martin, Carine Olejniczak, Philippe Pollet, Jean-Michel Montois, Annie Butruille, Jean-Marie Tricot, Pierre Dhinaut, Nicole Roger, Yves Fauquette, Pierrette Loquet, Sylvie Lowys, Pierre Descatoire, Christophe Dumoulin, Christelle Lambert, Jimmy Jaworowski, Jérôme Deneuvillers, Charafa Ben Lebsir, Fanny Chrétien, Christian Coulon, Martine Warin Montet, Christian Lannoy, Noëllie Rapisarda, Jean-Michel Zabinski.

**Excusé** : néant

**Absent** : néant

Etaient à l'ordre du jour les points suivants :

### **1. Election du Maire**

M. Jean-Paul Copin, doyen d'âge des conseillers municipaux, préside cette élection au scrutin secret et à la majorité absolue. Il y fait appel à candidature. Mme Annie Goupil y présente seule sa candidature.

Après élection, Mme Annie Goupil est élue Maire au premier tour par 24 voix et 5 bulletins blancs.

### **2. Détermination du nombre d'Adjoints**

Le Conseil Municipal a fixé à l'unanimité à huit le nombre d'Adjoints au Maire.

### **3. Election des Adjoints au Maire**

Les Adjoints au Maire sont élus parmi les membres du Conseil Municipal au scrutin de liste à majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel. L'alternance d'un candidat de chaque sexe est obligatoire et l'ordre de la liste déterminera l'ordre du tableau officiel.

Mme le Maire fait appel à candidature. Seule la liste présentée par Mme Annie Monnier au nom du groupe majoritaire est reçue.

Après élection au scrutin secret et à la majorité absolue, la liste présentée par Mme Monnier est élue au premier tour par 24 voix et 5 bulletins blancs.

Sont élus Adjoints et par ordre :

- Annie Monnier, Adjointe à l'action sociale, aux aînés et aux cérémonies,
- Jean-Paul Copin, Adjointe à l'urbanisme, à l'espace agricole et à la gestion du cimetière,
- Muriel Doudok, Adjointe à la sécurité routière, à la sécurité des biens et des personnes, aux personnes à mobilité réduite,
- Simon Lesur, Adjoint aux travaux, à l'espace public, à la sobriété énergétique et au pilotage des services techniques
- Dominique Verbrugge, Adjointe aux finances, à la culture, à l'administration générale et à la démocratie locale,
- Philippe Martin, Adjoint au développement durable,
- Carine Olejniczak, Adjointe à l'enfance jeunesse, aux affaires scolaires et à la famille,
- Philippe Pollet, Adjoint à la vie associative et aux équipements sportifs.

#### **4. Désignation des Conseillers Municipaux délégués**

Mme le Maire donne connaissance à l'assemblée de la liste des Conseillers Municipaux délégués :

- Fanny Chrétien, Conseillère Municipale déléguée au logement et à la lutte contre l'insalubrité,
- Charafa Ben Lebsir, Conseillère Municipale déléguée à la communication,
- Jimmy Jaworowski, Conseiller Municipal délégué au sport et au numérique,
- Pierre Descatoire, Conseiller Municipal délégué à l'environnement (propreté et gestion des fossés).

#### **5. Charte de l'élu local**

Conformément à la loi 2015-366 du 31 mars 2015, Mme le Maire a donné lecture de la charte de l'élu local, charte jointe à la convocation du Conseil ainsi que les conditions d'exercice des mandats locaux, documents issus tous deux du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

#### **6. Régime indemnitaire des élus**

Dépense obligatoire pour la commune et cadrée strictement par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), elle est établie comme suit : Maire 55% de l'indice brut terminal de la fonction publique, Adjoint 15,7%, Conseiller Municipal délégué 9,57%.

#### **7. Délégations du Conseil Municipal**

##### **7.1 – au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Sont élus au CCAS au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste : Annie Monnier, Christelle Lambert, Charafa Ben Lebsir, Annie Butruille, Pierrette Loquet, Noëllie Rapisarda.

##### **7.2 – aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)**

###### **7.2.1 – au Syndicat Intercommunal d'Aide à l'Enfance Inadaptée (SICAEI)**

Sont élus au SICAEI au scrutin de liste : Muriel Doudok et Nicole Roger, titulaires, Pierrette Loquet et Pierre Descatoire, suppléants

###### **7.2.2 – au SIDEN (compétence incendie)**

Est élu au SIDEN au scrutin de liste : Christophe Dumoulin

#### 7.2.3 – au Parc Naturel Régional (PNR)

Sont élus au PNR au scrutin de liste : Philippe Martin, délégué titulaire, Simon Lesur suppléant.

### **7.3 – aux commissions municipales obligatoires**

#### 7.3.1 – la commission d'appel d'offres (CAO)

Sont élus à la CAO au scrutin de listes sans panachage ni vote préférentiel à la représentation au plus fort reste :

- Titulaires : Simon Lesur, Philippe Pollet, Fanny Chrétien, Jérôme Deneuvillers, Jean-Michel Zabinski
- Suppléants : Jean-Paul Copin, Jimmy Jaworowski, Charafa Ben Lebsir, Dominique Verbrugge, Christian Coulon.

#### 7.3.2 – la commission communale de sauvegarde

Sont élus au scrutin de liste : Jean-Paul Copin, Simon Lesur, Philippe Pollet, Christophe Dumoulin, Philippe Martin.

#### 7.3.3 – la commission communale d'accessibilité

Mme le Maire propose d'élargir la liste de la majorité à celle du Rassemblement Flinois, l'établissement de la liste de cette commission étant de sa responsabilité.

Sont donc désignés : Muriel Doudok, Christophe Dumoulin, Nicole Roger, Jean-Paul Copin, Charafa Ben Lebsir, Jimmy Jaworowski, Sylvie Lowys, Yves Fauquette, Noëllie Rapisarda, Christian Lannoy.

### **7.4 – à la commission municipale de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Sont élus selon le respect de la représentation proportionnelle de chaque groupe : Jean-Paul Copin, Simon Lesur, Fanny Chrétien, Pierre Descatoire, Dominique Verbrugge, Pierre Dhinaut, Muriel Doudok, Annie Butruille, Philippe Pollet, Philippe Martin, Noëllie Rapisarda, Christian Coulon.

### **7.5 – délégations du Conseil Municipal au conseil d'administration des établissements scolaires et associations**

#### 7.5.1 – les établissements scolaires

Sont élus délégués aux écoles : Carine Olejniczak, titulaire et Dominique Verbrugge, suppléante.

Sont élus délégués au collège : Jean-Marie Tricot et Carine Olejniczak, titulaires, et Dominique Verbrugge, suppléante.

#### 7.5.2 – la musique municipale

Sont élus délégués : Philippe Martin et Sylvie Lowys.

#### 7.5.3 – le comité inter associatif

Sont élus : Jean-Marie Tricot et Christelle Lambert.

## **8. Délégation de pouvoir au Maire et subdélégation au 1<sup>er</sup> Adjoint**

En application de l'article L 2122-22 au Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire et subdélégation au 1<sup>er</sup> Adjoint (Annie Monnier) sont données à l'unanimité afin de ne pas retarder ou entraver la gestion d'affaires courantes.